



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080488

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/07/2024 16H30 C:002560 I:01932
V/REF : 50/OSTW/1173343/1224308/4098
V/Email reçu le Jeudi 18/07/2024 a 16H30

SELON DEVIS N° 4070061

V/REF.IMM. 1.4098
IMMEUBLE : LE SERIN
38-39, QUAI JOSEPH GILLET
LE SERRIN
69004 LYON

ORALIA REGIE DE L'OPERA

50/54, COURS LAFAYETTE
CS 53421
69421 LYON CEDEX 03

Vaulx en Velin, le 27 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N38/39 GILLET- CONTACTER M GOURLET TEL *0660419058*

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4070061 du 17/07/2024 d un montant de
2763,81€ HT

Donneur d'ordre : Mme E. CHAIZE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

- CURAGE HYDRAULIQUE DE 8 TRAINASSES EAUX USEES - EAUX VANNES DE 10ML
CHACUNE
- CURAGE HYDRAULIQUE DE 100ML DE RESEAU EAUX USEES - EAUX VANNES
- POMPAGE DE 8 TABOURETS SITUES AUX ABORDS DU BATIMENT ET 3 TABOURETS
COLLECTEURS

- CURAGE HYDRAULIQUE ET POMPAGE DE 6 GRILLES EAUX PLUVIALES
- CURAGE HYDRAULIQUE DE 60ML DE RESEAU EAUX PLUVIALES
- CURAGE HYDRAULIQUE ET POMPAGE DE 6ML DE CANIVEAU EAUX USEE SITUE
DEVANT LE PORTAIL

TRAITEMENT DES MATIERES POMPEES EN CENTRE SPECIALISE

REPRISE EN MACONNERIE DU TABOURET
NETTOYAGE DES LIEUX

NOS INTERVENTIONS DES 26/08,27/8/2024

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 27/08/24 a 14H47 elodie.chaize@regiedelopera

MP LCOMPTER Email envoyé le 27/08/24 a 14H47 M. L. BERGER

DEVIS A SUIVRE POUR FAIRE UN COFFRAGE ET METTRE EN PLACE UNE PLAQUE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080488

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

AFIN DE FACILITER L'OUVERTURE DU TABOURET EN CAS DE BESOIN A LA DEMANDE
DU MR GOURLET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	2763,81	2763,81
	TOTAL H.T.		2763,81
	T.V.A. a 10,00%		276,38
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>3040,19</u>

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

DEMANDE D'INTERVENTION

*Afin de permettre une analyse de votre facture, nous vous remercions
de détailler celle-ci poste par poste et en indiquant les prix unitaires.
A défaut, nous ne pourrions accepter celle-ci.*

Société SERVIMO

101 AVENUE PAUL MARCELIN

69120 VAULX EN VELIN

(Tel. : 04.78.79.36.36)

Lyon, le jeudi 18 juillet 2024

REFERENCE A RAPPELER OBLIGATOIREMENT SUR VOTRE FACTURE

Référence : 50/OSTW/1173343/1224308/4098

Date échéance : 02/08/2024

Origine : CHAIZE Elodie - Tel : 04.72.98.19.12

Objet : validation devis curage 4070061

Syndicat de copropriété	Contact sur place	Adresse facturation
LE SERIN 38 39 QUAI JOSEPH GILLET 69004 LYON	GOURLET J. OU MME MONTVERNAY (conseil syndical) 06.60.41.90.58 jeromegourlet@hotmail.com	SDC LE SERIN chez REGIE DE L OPERA 50/54 COURS LAFAYETTE 69003 LYON

Madame, Monsieur,

D'ordre et pour compte du syndicat de copropriété cité en référence, nous vous demandons de procéder à l'intervention suivante :

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Assistant(e) : RAVEY Nathalie

Tel. : 04.72.98.19.12

E-mail : Nathalie.Ravey@regiedelopera.fr

Gestionnaire : CHAIZE Elodie

Tel. : 04.72.98.19.12

E-mail : elodie.chaize@regiedelopera.fr

Risque amiante et plomb : Cet immeuble est susceptible de contenir du plomb ou de l'amiante, merci de vous rapprocher de nos services afin d'obtenir une copie des diagnostics. De plus, si vous êtes amenés à intervenir sur, ou à proximité, d'un élément susceptible de contenir de l'amiante, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter afin que nous puissions faire réaliser, au préalable, un repérage amiante avant travaux en application de l'arrêté du 16 juillet 2019.

**Merci de déposer la facture au format PDF sur notre plateforme via le lien reçu par mail
OU d'adresser votre facture par mail**

ATTESTATION TVA SIMPLIFIEE

IDENTITE DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : REGIE DE L OPERA

Adresse : 50/54 COURS LAFAYETTE Commune : LYON Code postal : 69003

NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux.

Immeuble concerné : LE SERIN 38 39 QUAI JOSEPH GILLET 69004 LYON

NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

- n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

- Les planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage
- Les huisseries extérieures
- Les cloisons intérieures
- Les installations sanitaires et de plomberie
- Les installations électriques
- Le système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

- n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

- ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIECES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à Lyon, le 18/07/2024

Signature du client ou son représentant :

REGIE DE L'OPERA
SAS au Capital de 868.000 €
RCS LYON 954 503 744
50-54 Cours Lafayette
CS 53421
69421 LYON CEDEX 03

